

PROTOCOLE 2020/2024 : LE SNICAC-FO PRET POUR LA NEGOCIATION

La Commission exécutive du SNICAC-FO s'est réunie les 26 et 27 septembre 2019.

1) Protocole 2020/2024 :

Le SNICAC se réjouit de l'annonce faite par la ministre E. Borne, lors du CTM du 27/09, du lancement d'un nouveau protocole social pour la DGAC (2020/2024).

Le SNICAC est prêt à démarrer les négociations dont le départ devrait être donné par le DG lors du CT DGAC du 8 octobre.

Le SNICAC attend notamment dans ce protocole :

- Un plan pluriannuel ambitieux de recrutements jusqu'en 2024.
- Des avancées statutaires et indemnitaires pour l'encadrement qui sera à nouveau en première ligne pour mettre en œuvre les réorganisations et évolutions nécessaires pour faire face à la croissance prévue du trafic.

2) Emplois fonctionnels pour les attachés :

Le SNICAC rappelle sa demande d'ouverture, au plus vite, du chantier de révision du statut de conseiller d'administration (conditions d'accès et progression indiciaire) pour tenir compte des effets de la mise en œuvre du PPCR. Le SNICAC a remis des propositions concrètes au SG. Nous demandons aussi le doublement du nombre d'emplois HEA (conseiller de niveau 2). Il faut maintenant en discuter rapidement dans le cadre du nouveau protocole.

3) Mise en œuvre de la loi de transformation de la Fonction publique :

La loi TFP qui a fait l'objet d'une opposition unanime des OS de la FP a finalement été adoptée cet été.

Le SNICAC sera très vigilant sur les modalités d'application de cette loi pour :

- La nouvelle organisation de la mobilité pour les agents.
- La possibilité de recrutement de contractuels sur des emplois normalement pourvus par des fonctionnaires notamment sur les postes d'encadrement.

4) Vision CANSO de la gestion du trafic aérien à l'horizon 2035

Le SNICAC constate que la vision CANSO du ciel européen est purement libérale avec :

- Une mise en concurrence souhaitée des prestataires NA.
- La mise en place de redevances variables en fonction du marché.
- Une nouvelle architecture pour la fourniture des données permettant la délocalisation des services opérationnels et la mise en oeuvre d'ACC virtuels.

Tout cela pour faire passer 2 fois plus de trafic dans 20 ans.

Pas un mot sur les questions environnementales et l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre...

A croire que CANSO n'a aucune conscience de ces enjeux pourtant primordiaux pour notre avenir.

**Retrouvez toutes les infos du SNICAC sur le site web :
FODGAC.FR**

